

**COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ÉCRITE
EN LIEU ET PLACE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE
PÉDAGOGIE MUSICALE SSPM-VAUD
Samedi 30 janvier 2021**

A ce jour le comité de la SSPM-Vaud est constitué comme suit :

Adrien Praz, président,
Beatrice Villiger, vice-présidente, membre du Comité Central
Agnès Chmetz Cusin, trésorière
Thérèse Durrer, secrétaire
Diane Pauvert, membre adjointe
Ersilia Marciello, membre adjointe
Laurence Vérant, membre adjointe

Tous les membres ont reçu le matériel de vote par e-mail ou par courrier, à savoir :

Le bulletin de vote
L'ordre du jour
Le rapport du président Adrien Praz
Les comptes et le bilan par Agnès Chmetz
Le rapport des vérificateurs des comptes :
Loriana Brocard et Catherine Roulet

Point 1) Scrutation : Nous avons reçu 21 bulletins de vote valables. Ils ont été contrôlés par la scrutatrice, Katerina Kabakli. Ont donc répondu :

Alice Aubert	Claire Grin
Marc-Henri Aubert	François Grin
Francine Borboën	Katerina Kabakli
Loriana Brocard	Chantal Keller
Francine Contino	Gisela Maier
Valérie Bonnard	Maria-Barbara Nytsch
Julien Degrandi	Lise Rapin
Suzanne Deillon-Yerly	Catherine Roulet
Dominique Delpierre	Dominique Schaub
Marcia Dipold	Bertrand Schlunegger
	Bernard Suter

Point 2) Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2020 est accepté à l'unanimité.

Point 3) : Nous le rappelons pour mémoire. Depuis le 25 janvier 2020 nous avons eu à déplorer le décès de

Viviane Dussey-Ogay

que nous rappelons à votre bon souvenir.

Nous avons enregistré 9 démissions, déménagements ou exclusions.

Nous avons accueilli et avons souhaité la bienvenue à 9 nouveaux membres :

Conus Céline, Bulle, professeur de chant
Anudari Bayarmagnai, Prilly, professeur de piano
Matthieu Mantanus, Aigle, professeur de piano
Lara Ferrando, Lausanne, professeur de violoncelle
Marie-Ophélie Gindrat, Fribourg, professeur de violon
Thierry Gronchi, Froideville, professeur de guitare
Bella Missirian. Pully, professeur de piano
Marie-Anouch Sarkissian, Buchillon, professeur de piano
Bénédicte Woodey, Bulle, professeur de flûte à bec

L'effectif de la section Vaud est de 180 membres.

Point 4): Le **rapport le président Adrien Praz**
Les **comptes et le bilan par Agnès Chmetz**
Le **rapport des vérificatrices des comptes**
par **Loriana Brocard et Catherine Roulet**

sont acceptés à l'unanimité.

Point 5 : Les 21 membres ayant répondu donne le **décharge au comité** pour l'exercice écoulé.

Point 6 : Les nominations de **Catherine Roulet** 1^{ère} vérificatrice, **Vanda Brauner Stern** 2^{ème} vérificatrice et **Céline conus** suppléante sont acceptées à l'unanimité.

Point 7 : Rien de changé en ce qui concerne les délégués aux assemblées des délégués de la SSPM ainsi que les membres du comité, nommés jusqu'en 2023.

Point 8): Nous confirmons la **nomination des experts** suivants pour la session d'examens 2021 :

Marlyse Fasel-Lugrin pour le piano
Davide Autieri pour le chant,
Edmée-Angeline Sansonnens pour la harpe,
Francesco Bartoletti pour le violoncelle

Depuis le 30 janvier 2021 nous avons trouvé un expert pour le violon en la personne de Gyula Stuller que nous remercions d'avoir accepté ce mandat.

Morceaux imposés : Nous sommes en relation avec le Conservatoire de Lausanne qui nous fournira les morceaux imposés au fur et à mesure de leur parution.

Commission d'examen : La secrétaire continue à s'occuper de l'organisation et demandera de l'aide en cas de besoin en particulier pour le gardiennage.

Point 9: La **cotisation annuelle** : est inchangée soit, Fr. 125.—pour le Comité Central et Fr. 50.-- pour notre section.

Point 10) Propositions du comité : Nous allons procéder à la réédition de la liste des membres de la SSPM-Vaud que nous n'avons pas pu faire l'an dernier. Nous espérons que nos annonceurs seront d'accord de continuer à nous soutenir en nous confiant leur annonce.

Point 11) Nous n'avons pas reçu de propositions individuelles

Point 12 – Divers : Bertrand Schlunegger adresse ses vifs remerciements au comité pour l'organisation de l'important cours de Madame C. Tripet, la publication du vade-mecum pour l'enseignement en ligne et le surplus de travail imposé par la situation actuelle. Il propose que le surplus de bénéfice par rapport à l'exercice précédent soit maintenant prélevé et partagé entre les membres du comité au prorata de leurs heures de travail.

Claire Grin pose des questions sur la gestion des examens 2021. Nous confirmons que les élèves qui devaient passer un examen en 2020 peuvent passer sans autre dans le degré supérieur comme cela se fait dans les écoles de musique.

Pour son élève de fin du degré supérieur 3 qui n'a pas pu se présenter aux examens 2020 suite à leur annulation et qui aurait dû recevoir le certificat de fin d'études secondaire, nous confirmons qu'il recevra ledit certificat.

Nous remercions Claire Grin et Bertrand Schlunegger pour leur intervention et nous transmettons leurs idées à l'ensemble du comité.

La secrétaire – Thérèse Durrer